



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

4 rue de l'Eglise
60480 SAINTE EUSOYE
Tél : 09 66 87 71 73

Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Jeu. di : 18h00 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Impression du jeudi 10 janvier 2019

Séance : **Ordinaire du Jeudi 8 Novembre 2018**

Présents :	Monsieur Pierre DUGROSPREZ	Maire
	Monsieur Raymond COMBEMALE	1 ^{re} Adjoint
	Monsieur Alexandre DUGROSPREZ	2 ^{me} Adjoint
	Madame Doryna FAUCILLE	
	Madame Sergine MAILLOT	
	Madame Lucie MIGEON	
	Monsieur Emmanuel LETESSE	
	Monsieur Hervé GEUDELIN	
	Monsieur Cédric MAILLARD	
	Monsieur Paul-Alex LILA	

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés : Monsieur Jean-Marie CRIGNON

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1- Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur DUGROSPREZ ouvre la séance n°5 du Jeudi 8 Novembre 2018 à 19h00, en remerciant les membres du conseil municipal présents. Monsieur DUGROSPREZ demande l'autorisation d'ajouter des points à l'ordre du jour.

2- Approbation du compte rendu de la dernière séance

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que les comptes rendu des séances sont désormais envoyés avant le conseil municipal pour avis et validation.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3- Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4- Déroulement de l'ordre du jour

4-1 Approbation des statuts du PETER (Pôle Equilibre Territorial Rural du Grand Beauvaisis)

Monsieur DUGROSPREZ fait lecture du projet de délibération d'approbation des statuts du PETER, ce pôle regroupe 4 intercommunalités : Cte de d'Agglomération du Beauvaisis, Cte de Communes de l'Oise Picarde, la Cte de Communes de la Picardie Verte et la Cte de Communes du pays de Brays. Intercommunalités qui ont toutes délibéré sur la création du Syndicat Mixte de PETER.

Il appartient aux communes membres des Ctes de communes d'émettre un avis sur la création de ce PETER et sur l'adoption des statuts.

Selon le projet de statuts soumis à l'approbation des communes, ce pôle sera constitué sous la forme d'un syndicat mixte fermé doté de missions d'expertise, d'étude et de coordination entre les acteurs du territoire, dans le cadre d'actions relevant de l'intérêt supracommunautaire.

Le pôle du grand Beauvaisis pourra conduire les réflexions et mener les études de développement et d'aménagement à l'échelle du territoire, assurer l'ingénierie des projets issus du programme d'actions ou d'intérêt du pôle Grand Beauvaisis permettant de répondre aux appels à projets, contractualiser dans le cadre des principales politiques qui concourent au développement durable de son territoire.

Les intercommunalités membres seront représentées au sein des instances délibérantes du syndicat mixte par les délégués, désignés par chaque conseil communautaire.

Propositions :

Il est proposé au conseil municipal :

- ➔ D'approuver la création du syndicat mixte du pôle d'équilibre territoriale rural (PETER) du Grand Beauvaisis
- ➔ D'approuver les statuts du syndicat mixte annexés à la présente délibération

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal décide de donner **un avis défavorable** à la création du syndicat mixte du pôle d'équilibre territoriale rural (PETR) du Grand Beauvaisis et décide de ne pas approuver les statuts du syndicat mixte.

4-2 Instauration entretien professionnel

Monsieur DUGROSPREZ indique que conformément au décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 l'entretien professionnel doit être instauré pour l'ensemble des fonctionnaires. Cet entretien professionnel remplace la notation, il sera conduit par le supérieur hiérarchique direct de l'agent et donnera lieu à un compte rendu d'entretien. Il convient de fixer les critères qui serviront de base à l'appréciation de la valeur professionnelle du fonctionnaire au terme de l'entretien. Monsieur DUGROSPREZ propose de retenir comme critères :

- Les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs
- Les compétences professionnelles et techniques
- Les qualités relationnelles,
- La capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant à exercer des fonctions d'un niveau supérieur

Le Conseil municipal approuve l'instauration de l'entretien professionnel et décide d'instaurer les critères qui serviront de base à l'appréciation de la valeur professionnelle du fonctionnaire.

4-3 Décision modificative

Monsieur DUGROSPREZ indique que des travaux de voirie ont été réalisés mais que le budget prévu initialement n'est pas suffisant pour payer la totalité des factures. Il propose de prendre une décision modificative (virement de crédit) pour augmenter la ligne budgétaire.

Le Conseil municipal autorise la décision modificative.

4-4 Repas des anciens

Monsieur DUGROSPREZ propose la gratuité du repas des Aînés pour les conseillers et les conjoints, ainsi que pour les Aînés de la commune.

Le Conseil municipal approuve la proposition et adopte la délibération.

4-5 Location de salle des Fêtes

Suite à plusieurs demandes de mise à disposition de la salle des fêtes gracieusement, il est proposé d'appliquer le tarif des Associations.

Le Conseil municipal approuve la proposition.

4-6 Travaux Eglise

Monsieur DUGROSPREZ présente les trois tranches de travaux que Monsieur BROSSARD propose :

- 1) Problème de fuite d'eau : 61 398 € HT

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- 2) Nef : 65 334 € HT
- 3) Protection des vitraux et remplacement d'une fenêtre 5 265 € HT

Monsieur DUGROSPREZ indique qu'il faudra faire des demandes de subventions :

- 1) Au Département
- 2) De la DETR
- 3) Sauvegarde de l'art Français

Nous pouvons prétendre à 80% de subvention, les dossiers doivent être déposés avant le 31/12/2018.

D'autres travaux seront à prévoir : voûte en bois, changement de pierres autour de l'église, écoulements d'eau, une grille pour l'entrée, installation de chauffage et restauration des statues.

4-7 Election

Monsieur DUGROSPREZ indique que dans la cadre de la réforme des listes électorales et la création du Répertoire Electoral Unique, les maires se voient transférer à la place des commissions administratives, la compétence pour statuer sur les inscriptions et les radiations. Pour cela un faut créer une commission de contrôle. La commission est composée de 3 membres : 1 conseiller municipal, un délégué de l'administration désigné par le Préfet et délégué du Tribunal désigné par le président du TGI.

Monsieur DUGROSPREZ demande s'il y a des volontaires. Madame FAUCILLE se porte candidate.

Le Conseil municipal approuve la candidature de Madame FAUCILLE.

5- Questions diverses

Monsieur DUGROSPREZ informe le conseil municipal qu'il y a des problèmes sur le tracteur, devis effectué auprès des Ets Blancard : changement de la trompette : 4 163,86 € et 4 roulements : 3 372 €

Il y a un tracteur d'occasion chez Ets Blancard de marque ISEKI pour 8 500 € et un tracteur MASSEY FERGUSON à 18 500 € HT + barre de coupe 3000 € + marteau pour les accotements 4000 €, ce qui représente un coût de 25 500 €.

Un devis va être demandé pour l'achat d'un tracteur neuf.

Madame MAILLOT demande l'installation de poubelles dans la commune.

Assainissement :

La Sté HYDRA propose de faire un entretien pendant 2 mois et remettre un système de pompe pour filtrer, le coût est estimé entre 4000 ou 5000 €

Monsieur DECREPT a commencé à vérifier les regards, ils sont tous obstrués, il va continuer à déboucher les autres.

Madame FAUCILLE demande à changer les ampoules qui ne fonctionnent plus.

Il y en a 6 ou 7 qui vont être remplacées par Monsieur CHAPUT de Montreuil sur Brèche.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur DUGROSPREZ nous informe que des pointillés ont été tracé sur la route allant de Froissy à Noyers St Martin au niveau de Troussures afin de pouvoir tourner sur la gauche.

Les habitants se réuniront à la salle des fêtes le 16/11/2018 afin de fêter le Beaujolais.

6- Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation active et clôture la séance à 21h00.

Pierre DUGROSPREZ
Maire

Raymond COMBEMALE
1^{re} Adjoint

Alexandre DUGROPREZ
2^{ème} Adjoint

Doryna FAUCILLE

Sergine MAILLOT

Lucie MIGEON

Emmanuel LETESSE

Hervé GEUDELIN

Jean-Marie CRIGNON

Cédric MAILLARD

Paul-Alex LILA

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du Jeudi 8 Novembre 2018

Délibération n°1 sur 4

PETR – Approbation des statuts

Délibération n°2 sur 4

Instauration entretien professionnel

Délibération n°3 sur 4

Repas des Aînés – prise en charge pour les Aînés

Délibération n°4 sur 4

Repas des Aînés – prise en charge pour élus et leurs conjoints

Décision modificative

Augmentation de crédits - voiries